



ORDRE DU JOUR

Séance extraordinaire du Conseil municipal

Le jeudi 21 décembre 2023 à 17h30

Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Lac-St-Joseph

360, Chemin Thomas-Maher

1. Ouverture de la séance ;
2. Présences et vérification du quorum ;
3. Adoption de l'ordre du jour ;
4. Budget 2024 ;
 - a) Présentation et adoption du Règlement 2023-291 pourvoyant à l'adoption du budget de la Ville de Lac-Saint-Joseph pour l'année 2024, fixant le taux de taxe foncière, la date de l'envoi du compte de taxes ainsi que la date des paiements ;
 - b) Présentation et adoption du Règlement 2023-292 concernant l'imposition des taxes et des tarifs municipaux ainsi que la compensation imposée sur les biens fonds non imposables pour l'année financière 2024 ;
5. Présentation et adoption du plan triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 ;
6. Adoption du règlement 2023-293 décrétant le traitement de l'allocation pour les élus municipaux et abrogeant le règlement 2022-282 ;
7. Période de questions ;
8. Levée de la séance.